L'article 73 est-il adopté? Adopté.

L'article 74 est-il adopté? Adopté.

L'article 75 est-il adopté? Adopté.

L'article 76 est-il adopté? Adopté.

L'article 77 est-il adopté? Adopté.

L'article 78 est-il adopté?

Adopté.

L'article 79 est-il adopté? Adopté.

L'article 80 est-il adopté? Adopté.

L'article 81 est-il adopté? Adopté.

L'article 82 est-il adopté? Adopté.

L'article 83 est-il adopté? Adopté.

L'article 84 est-il adopté? Adopté.

L'article 85 est-il adopté? Adopté.

L'article 86 est-il adopté?

Adopté. L'article 87 est-il adopté?

Adopté.

L'article 88 est-il adopté? Adopté.

L'article 89 est-il adopté? Adopté.

L'article 90 est-il adopté? Adopté.

L'article 91 est-il adopté? Adopté.

L'article 92 est-il adopté? Adopté.

L'article 93 est-il adopté? Adopté.

Nous avons quelques communications relatives à l'article 94. En voici une de M. A. E. Robinson, député de Bruce, qui est datée du 15 août 1946, à Ottawa. Elle est adressée à M. Jules Castonguay, Directeur général des élections, Ottawa, Ontario.

Cher monsieur Castonguay,

En ce qui concerne la dernière élection, plusieurs de nos marins de Bruce ont été incapables de voter, étant en service à bord de leurs navires.